remboursement frais de stage?

Par **halima67**, le **02/10/2008** à **20:15**

j'ai effectué mon stage de deux mois en mai et juin 2008.Je suis en terminale bac pro.J'ai donc apporté les documents necessaires a la rentrée de septembre pour pouvoir me faire rembourser mais l'intendante m'a annoncé que le delai été depassé et qu'il aurait fallu que je vienne directement a la fin de mon stage donc en fin juin.
Ma question est la suivante y'a t'il un delai a respecter?Qu'est ce que je peux faire pour me faire rembourser?Y'a un t'il un courrier type que je pourrais lui envoyer pour lui rappeler que j'y ai droit?merci

Par **Camille**, le **03/10/2008** à **12:32**

Bonjour,
P'têt ben que l'intendante vous a répondu ça parce que vous ne lui avez pas dit bonjour en entrant dans son bureau...
:roll: [image not found or type unknown]

Par **halima67**, le **03/10/2008** à **13:35**

[quote="Camille":22o3mik6]Bonjour,
P'têt ben que l'intendante vous a répondu ça parce que vous ne lui avez pas dit bonjour en entrant dans son bureau...
:roll: [image not found or type unknown] [/quote:22o3mik6]
non je ne crois pas .Alors qui peut m'aider?

Par **Murphys**, le **03/10/2008** à **17:06**

[quote="halima67":8iovxuoh][quote="Camille":8iovxuoh]Bonjour,
P'têt ben que l'intendante vous a répondu ça parce que vous ne lui avez pas dit bonjour en entrant dans son bureau...
:roll: [image not found or type unknown] [/quote:8iovxuoh]
non je ne crois pas .Alors qui peut m'aider?[/quote:8iovxuoh]

Bonjour,

Commencez par aller voir votre professeur chargé des stages puis ensuite le proviseur adjoint voir le proviseur.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés